

MISSION MARISTE :

1^{ÈRE} ASSEMBLÉE INTERNATIONALE

RAISON D'ÊTRE

L'Assemblée internationale constitue **un nouveau pas** dans la vie de l'Institut mariste, qui offre aux frères et aux laïcs l'occasion de réfléchir ensemble, d'égal à égal, sur la mission de l'Institut aujourd'hui et demain, ainsi que sur leur identité propre.

Elle se présente comme une occasion de fortifier les processus de restructuration et d'internationalisation que les Provinces vivent, en ce début du 21^e siècle, tout en dialoguant entre frères et laïcs sur ce qui les motive dans leur action et sur ce qui les préoccupe dans leur service auprès des enfants et des jeunes.

Préparer et réaliser cette assemblée nous fournira l'occasion de nous interroger sur notre propre expérience de service dans la mission mariste, sur ses fondements et sur les vocations qui s'y consacrent, tout en incitant à regarder le texte *Mission Éducative Mariste* de manière nouvelle et à approfondir notre compréhension du 20^e Chapitre général.

Finalement, les suggestions et les recommandations qui naîtront de l'Assemblée Internationale pourront être étudiées par les participants au 21^e Chapitre général (2009), s'ils le veulent, et contribueront ainsi à profiler ses orientations pour le monde mariste.

OBJECTIF

Favoriser, dans tout l'Institut, des **processus de dialogue et d'engagement** entre les artisans de la Mission mariste, de sorte à contribuer à :

- **Une relecture de la Mission mariste** à partir de toute la vie de Champagnat :
 - ✓ sa passion pour annoncer la Bonne Nouvelle,
 - ✓ son désir de nous envoyer vers les jeunes, surtout les plus nécessiteux,
 - ✓ son attitude de discernement constant, qui l'a amené à s'adapter aux besoins changeants de son milieu.
- Clarifier et approfondir ce que nous entendons par la « **vocation mariste** » : ce qui est propre et ce qui est commun aux frères et aux laïcs, etc.
- Promouvoir une **plus grande coresponsabilité** entre ceux qui partagent la Mission mariste, en offrant surtout des structures, des modèles, etc. qui lui sont favorables.
- Mieux connaître et apprécier la **diversité des expressions** dans lesquelles la Mission mariste s'incarne dans le monde d'aujourd'hui, et de voir son **internationalisme** comme une force dont il nous faut bénéficier.

ÉTAPES VERS L'ASSEMBLÉE

1. ÉTAPES LOCALES ET PROVINCIALES (Contenu et méthodologie)

- *On préparera pour ces étapes des outils simples pour la réflexion et le partage. Une sous-commission, composée des deux secrétaires (à la Mission et au Laïcat) et de deux autres personnes douées pour les communications, fera connaître ces outils, avec la collaboration des membres de la Commission préparatoire.*
- *On veillera à ce que chaque sujet ait une perspective interculturelle et soit souple, bien présenté et attrayant. On évitera un langage trop « académique » ou « clérical. » On pourra partir d'expériences, utiliser des poèmes, des chansons, etc.*
- *La préparation de ces outils se fera entre janvier et septembre 2005.*
- *Les étapes locale et provinciale se dérouleront tout au long de l'année 2006. Chaque Unité administrative élaborera son calendrier selon sa réalité propre et ses besoins.*

I. Phase locale

Thèmes :

- a) Vocation mariste du frère et du laïc
- b) « Nous sommes semeurs de la Bonne Nouvelle. »
- c) Coresponsabilité dans la mission (*partenariat d'égalité*)
- d) La mission mariste vécue ici
- e) « Parmi les jeunes, surtout les plus négligés. »
- f) « À l'école ou dans d'autres sphères éducatives. »
- g) Champagnat, attentif aux signes des temps, tout au long de sa vie
- h) « Nous contemplons l'avenir ensemble. »

Méthodologie :

- a) groupes mixtes (frères et laïcs), ouverts à la participation de personnes provenant de domaines divers, mais qui s'identifient avec le charisme mariste (école, éducation non-formelle, fraternités, animation pastorale, etc.). On peut former des groupes nouveaux ou utiliser des groupes qui existent déjà et qui souhaitent participer en tant que groupe
- b) liberté de participation : les groupes se forment à partir des personnes qui désirent prendre part au processus
- c) chaque groupe choisit ses thèmes selon son expérience et ses intérêts
- d) des représentants de la phase locale prennent part à la phase provinciale
- e) le web de l'Institut peut offrir de l'aide à différents groupes ; il serait même possible de recevoir de l'information au niveau personnel.

II. Phase provinciale

Thèmes :

1. Nous sommes appelés ensemble (sujets, a, b, c)
2. À une mission unique et diversifiée (sujets d, e, f)
3. Toujours renouvelée (sujets g, h)

Méthodologie :

- a) Tous les thèmes sont abordés dans cette phase ; ils sont regroupés sous les trois thèmes indiqués plus haut.
- b) À cause des distances dans certaines Provinces, on peut tenir des rencontres dans plusieurs régions de la Province
- c) On peut faire une rencontre d'un ou de plusieurs jours, ou encore, on peut opter pour un processus qui s'étend sur plusieurs mois
- d) Les participants à l'Assemblée internationale seront choisis parmi ceux qui auront participé à la phase provinciale.
- e) À la fin du processus, on fait parvenir à la Commission préparatoire de l'Assemblée une synthèse comprenant :
 - l'esprit dans lequel ce processus a été vécu dans la province
 - les résultats sur lesquels on s'est entendu à la fin du processus ; ils pourraient former comme le « *credo* » de la Province sur ces sujets traités
 - recommandations éventuelles ou suggestions à être envoyées à l'Assemblée internationale.

2. L'ASSEMBLÉE EN SOI

L'Assemblée veut être une occasion de partager le vécu des participants et de célébrer ensemble l'appel de Dieu à la Mission mariste. Son but n'est pas d'élaborer un document, bien qu'on n'écarte pas la possibilité de rédiger une forme de message ou de présenter des conclusions au prochain Chapitre général.

Nous espérons que l'Assemblée sera une occasion propice pour :

- présenter des expériences significatives de la Mission mariste (soit du lieu où aura lieu l'Assemblée, soit en utilisant des moyens de communication)
- travailler en groupes petits, moyens et grands, pour profiter de la richesse de notre diversité de pays, de cultures et de tâches
- partager des convictions, prier et discerner ensemble.

Afin d'être choisi comme membre de l'Assemblée, la personne doit non seulement **avoir pris part aux phases locale et provinciale de son lieu d'origine, mais aussi assumer la Mission mariste et se sentir représentante de toute la réalité provinciale et non pas seulement d'une simple œuvre locale.** Le profil s'avère très ouvert puisque tous ceux qui le désirent pourront prendre part à la phase locale.

La Commission préparatoire suggère chaleureusement aux Frères Provinciaux que le processus d'élection des représentants provinciaux fasse appel à la plus grande participation possible. On suggère deux méthodes, sans en exclure d'autres :

- l'élection se fait directement par ceux qui participent à la phase provinciale ou
- les participants à la phase provinciale choisissent un certain nombre de candidats possibles pour représenter la Province (deux ou trois fois le nombre requis), et le Conseil provincial choisit parmi eux les représentants provinciaux.

La composition de l'Assemblée se fera ainsi :

1 frère de chaque Unité administrative	=	31 frères
1 laïc de chaque Unité administrative	=	31 laïcs
1 laïc de plus dans les 16 U.A. qui ont le plus d'œuvres apostoliques	=	16 laïcs
membres du Gouvernement général	=	08 frères
membres de la Commission préparatoire	=	04 frères
		03 laïcs
autres personnes (traducteurs et services)		
soit un total d' environ		101 personnes

En décembre 2004, la distribution des 78 membres éligibles pour les UA serait la suivante :

AFRIQUE	=	10	ARCO NORTE	=	12
ASIE	=	09	BRÉSIL	=	11
PACIFIQUE	=	10	CONO SUR	=	08
EUROPE	=	14	AMÉRIQUE DU NORD	=	04

L'Assemblée se fera **au début de septembre 2007**. Elle durera entre **7 et 10 jours**.

		INSTITUT	COMMISSION PRÉPARATOIRE
2005	01		<i>Présentation à la Plénière du Conseil général</i>
	02		<i><Consultations - Équipes continentales></i>
	03		
	04		
	05		
	06		<i>Présentation à la Plénière du Conseil général</i>
	07		13-16 : Commission préparatoire (Rome)
	08		
	09	CONFÉRENCE GÉNÉRALE	
	10	- Annonce à l'Institut	
	11	- Nomination de contacts dans les UA	
	12	- Envoi de matériel	
2006	01	DEBUT DES PHASES LOCALES ET PROVINCIALES	
	02		
	03		
	04		
	05		
	06		<i>Rencontre de la Commission préparatoire ?</i>
	07		
	08		
	09		
	10		
	11		
	12	FIN DE LA PHASE PROVINCIALE : - Envoi des conclusions à Rome - Élection de représentants de chaque province	
2007	01	Début de la préparation des participants	
	02		
	03		<i>Rencontre de la Commission préparatoire ?</i>
	04	- - Possibilité d'activité continentale	
	05	- Possibilité de contacts entre participants rapprochés.	
	06		
	07		
	08		
	09	ASSEMBLÉE INTERNATIONALE	
	10		
	11		
	12		